

Un monsieur entre dans une laverie et demande la carte du jour.  
 — Que mangera monsieur ? dit le garçon.  
 — Donnez moi, pour commencer, deux œufs sur le plat.  
 — Et moi aussi, dit le chien qui s'est posé sur une chaise à côté de son maître.  
 Le garçon regarde d'un air effaré. Quelques instants après, le consommateur le rappelle.  
 — Garçon, donnez-moi un filet aux pommes.  
 — Et moi aussi, dit de nouveau le chien.  
 Stupéfaction croissante du garçon. A la table voisine se trouve un Anglais qui interpelle le monsieur et lui dit :  
 — Vous avez dû vous donner une peine énorme pour apprendre à parler à ce chien.  
 — Mais oui.  
 — Vous n'y consentiriez pas à le vendre ?  
 — A aucun prix.  
 — Je t'en prie ne me vends pas ! s'écrie le chien d'un ton suppliant.  
 — Si l'on vous offrait mille livres sterling, dit l'Anglais de plus en plus alléché.  
 — Mille livres sterling, c'est une jolie somme, répondit l'interlocuteur. Ils finissent par s'entendre.  
 L'Anglais fait un chèque de mille livres et emporte le chien.  
 — Puisque tu m'as vendu, s'écrie celui-ci en regardant son maître, je me vengerai et je ne parlerai plus.  
 L'Anglais ne s'était pas aperçu qu'il avait eu affaire à un ventriloque.

Le docteur Purgeraide est appelé auprès d'un petit enfant malade. Après avoir osulté le bébé, il se met à bavarder, raconte l'histoire du jour, puis, se rappelant un rendez-vous pressant, rédige en toute hâte son ordonnance :

" Pas de soucis, pas de préoccupations : pas de café, pas d'alcool ; gymnastique, distractions ; fumer avec modération.

C'est très beau, la guerre, disait une actrice française à un revenant du Tonquin, mais si la balle qui vous a déchiré les deux bras avait travaillé de telle sorte qu'on eût été obligé de les amputer ?

— Eh bien ! madame, je serais tombé sur les Chinois à bras raccourcis.

Un marchand de volailles, de formes colossales, haut de six pieds, large de trois, poursuit un gamin de huit ans à peine qui agaçait les lapins de son étalage. Il l'atteinait et l'apostrophe en le secouant ; la foule s'amasse.

— Ce n'est pas votre taille qui me fait peur ! orie impudemment le gamin.

Le colosse, tout ahuri par le toupet du petit garçon, ne trouve à répondre que :

— Moi non plus !

Le baron Rapineau, à un petit mendiant :

— Tiens, voilà deux sous, rends-m'en un... Il ne faut pas habituer les enfants à se vautrer dans l'or !

Dans le cabinet du docteur X...  
 — Eh bien ! mon cher client ?  
 — Je suis enchanté de vous, docteur.

— Ah ? ah ! ça va mieux ?  
 — Non. Mais ça ne va pas plus mal.

Dans un café.  
 Paul. — Vous n'êtes qu'un imbécille et un misérable !  
 Jacques, " lui donnant une gifle."

— Aux grands " mots " les grands remèdes !

Dans un club, à l'écarté :  
 Celui des deux joueurs qui donne les cartes, et qui a les allures les plus suspects, retourne une dame.

Son adversaire, M. de B... du ton le plus sérieux :

— Refaites, monsieur, il y a mal-donne.

— Comment, mal-donne !

— Sans doute... Vous n'avez pas tourné le roi !

— Comment, mal-donne !

— Sans doute... Vous n'avez pas tourné le roi !



TEMPÉRATURE D'ÉTÉ

Le dernier pensionnaire à l'Iroquois House.

Le Président. — Vous avez dit : Scapin le ministre ; vous avez appelé le ministre Scapin.  
 M. Hanragé. — Je n'ai pas dit Scapin, le ministre, j'ai dit : ce qu'a peint le ministre... Mais je change encore une fois de tournure et je dis que, d'un mot, le ministre sera peint...  
 Le Président. — Comment ! le ministre, ça rapin... Vous appelez le ministre rapin ! Retirez ce mot.  
 M. Hanragé. — Puisqu'il en est ainsi, je retire tout mon discours et je descends de la tribune.  
 Le Président. — Oni, retirez-vous : en même temps que votre discours.

LES DOYENS DE FRANCE

Le monde savant est représenté à Paris par M. Chevreul, né en 1786, et après lui par M. de Lesseps. L'armée française compte comme doyen des généraux de brigade M. Marion de Gaja, âgé de quatre-vingt-dix-huit ans et six mois, général de brigade depuis le 22 octobre 1845 ; le doyen des divisionnaires est M. le baron Duchaussey, qui a près de quatre-vingt-dix ans. La marine a pour doyen le vice-amiral de Chabannes Curton La Palisse, né en 1798.  
 Parmi les médecins, le docteur Ricord, qui porte allègrement ses quatre-vingt-cinq ans. A l'Institut : M. Barthélemy Saint-Hilaire, quatre-vingts ans ; M. Désiré Nisard, soixante-dix-neuf ans. Le doyen des auteurs dramatiques, M. Dupin, a quatre-vingt-quatorze ans. Son début, qui eut lieu au Vaudeville, remonte à 1808.  
 En politique, le doyen de la chambre est M. Blanc, des Hautes-Alpes, 89 ans ; et celui du Sénat, M. Carnot, 84 ans.  
 Le doyen des peintres serait M. Meissonnier, âgé de 72 ans.  
 Au barreau le plus ancien avocat inscrit est Me Thureau (1830) et, après lui, Me Templier (1832).  
 Le doyen des directeurs de théâtre est M. Perrin. M. Bouffé représente les comédiens ; Muc Alexis les comédiennes ; M. Dupré les chanteurs.  
 Enfin, le doyen des Invalides est, le père Grefferson, 92 ans, et après lui, le père Decrois, 91 ans, qui est avec le père de M. Michel Anézo, notre confrère de la France, un des derniers médaillés de Sainte-Hélène.

TRIBUNAL COMIQUE

L'apparition subite d'une protubérance sur une échine corrigée un quart d'heure avant, est une chose qui (pour employer une locution familière) frapperait un enfant. Et de fait, c'est un enfant qui fut frappé de ce phénomène ne apparu tout à coup dans le dos de Gibouin, traduit devant la police correctionnelle de Paris.  
 Une marchande de vin du Fleisis Piquet va nous dire ce dont il s'agit :  
 Mon mari était sorti et j'étais seule à la maison quand cet individu arrive, vers quatre heures, avec un autre ouvrier ; ils restent jusqu'à la nuit à consommer et, à ce moment, le sieur Gibouin me demande où sont les cabinets. Je les lui indique, il sort pour y aller et son camarade reste là.  
 Au bout d'un quart d'heure, mon individu revient ; on paye la consommation, et tous deux se dirigent vers la porte. Alors, mon petit garçon me dit : " Maman, regarde donc cet homme-là, il a une bosse dans le dos." Je regarde et je reste stupéfaite ; pendant trois heures qu'il était resté à la maison, que je m'étais approché de lui cinq à six fois pour le servir, je n'avais pas remarqué qu'il était bossu. Tout à coup je cria : " Ah ! " Je venais de voir remuer sa blouse. Les deux hommes sortent ; je me dis : C'est peut-être en se rhabillant au cabinet que sa chemise et son gilet lui ont remonté dans le dos ; finalement, je n'y attache pas malice et, ayant besoin de vin, je descends à la cave. Aussitôt je m'aperçois qu'il me manquait un lapin.

M. le président. — La bosse du prévenu était votre lapin ? (Rires dans l'auditoire.)  
 Le témoin. — Excusez, monsieur, je vais vous dire : je remonte tout de suite, je cours dans la rue, pour voir si j'apercevrai mon individu. Monsieur, il était couché dans la rue à peut-être 150 mètres de ma maison et dormait sur le dos. Je dis à des personnes qui s'étaient arrêtées : " C'est un voleur, empêchez-le de s'en aller, je reviens." Là-dessus, je vas chercher l'adjoint. Je lui conte mon affaire ; il me dit : Allons-y ! Nous revenons ensemble ; mon homme ronflait toujours comme un ivre-mort. L'adjoint le retourne, la bosse y était toujours, il enfonce sa main, par la ceinture du pantalon, la monte dans le dos et tire mon lapin ; seulement le pochard s'était couché dessus, il était mort étouffé. (Rires dans l'auditoire.)  
 Le prévenu. — Ça se pourrait bien, étant ivre à ne pas me tenir.  
 M. le président. — Vous reconnaissez avoir volé ce lapin ?  
 Le prévenu. — Volé, non.  
 M. le président. — Comment, non ? Vous ne vous êtes pas introduit dans la cave du marchand de vins ?  
 Le prévenu. — Non, voilà : étant dans la cour à me refaire la toilette comme venant des cabinets, je vois un lapin qui vient par l'escalier de la cave et qui se met à regarder où il était. Je m'approche pour le prendre, il se sauve autour de la cour, j'ai couru après lui plus de cinq minutes et j'ai fini par l'attrapper.  
 M. le président. — Vous étiez ivre à ne pas vous tenir sur vos jambes et vous attrapez des lapins à la course. (Rires.)  
 Le prévenu. — Ah ! aussi j'ai eu de la peine ; ah ! le chameau, n'a-t-il fait courir !  
 M. le président. — Si vous ne l'aviez pas volé, vous ne vous le seriez pas mis dans le dos.  
 Le prévenu. — Ne sachant pas où le maître, je ne pouvais pas le fourrer dans ma poche.  
 Le tribunal condamne Gibouin à un mois de prison.

COUACS.

Deux fermiers parlaient de l'espoir Que pour la récolte prochaine Un vent chaud faisait concevoir.  
 — Si ce temps dure une semaine, Dit l'un d'eux, voisin, sur ma foi, Bientôt tout sortira de terre.  
 — Ah ! que dites-vous là, compère ! Bon Dieu ! songez-donc que j'ai, moi, Trois femmes dans le cimetière !

Pris sur le vif :  
 Un père bien convaincu prêche le mariage à sa fille.  
 — J'ai ton affaire, lui dit-elle, et, si tu veux, tu n'as qu'à parler...  
 — Je veux bien, réplique l'ingénue ; mais comment est ce jeune homme ?  
 — Ma chère, c'est un garçon très sérieux...  
 — Très sérieux... alors, cherche m'en un autre !

Mot d'enfant terrible :  
 Le parrain du petit Jacques est venu lui apporter un beau polichinelle pour remplacer celui que l'enfant a cassé tout dernièrement.  
 — Mais ton parrain te gâte, fait la mère en souriant.  
 — Rien d'étonnant à cela, petite mère, ne disais-tu pas encore ce matin qu'il devenait gâtoux.

Une bonne calinotade, trouvée dans l'Écho de Paris :  
 Devant le cœdre du Liban.  
 — Et dire que l'arbre que voici a été apporté dans un charpeu ! ça dépasse l'imagination.  
 — Ah ! c'est qu'il faut convenir aussi que le monde a bien dégénéré, et que nos pères étaient d'autres gaillards que nous !

Au cercle :  
 — Dites donc ! votre oncle qui vient de mourir a dû vous laisser quelque chose !  
 — Eh bien, oui ! Je n'ai pu recueillir que... son dernier soupir.

Un badaud rencontre un de ses confrères à la salle des ventes.  
 — Qu'est-ce que tu fais ici ?  
 — Je voudrais acheter une cage à serins.  
 — Tiens ! tu te mets dans tes meubles ?

Un de mes amis, retour de Cochinchine, a lu sur la tombe d'un capitaine, au cimetière de Saïgon, cette épithète bien militaire :  
 " Portez armes ! Présentez armes ! En place ! Repose !

Entre Méridionaux :  
 — C'est déplorable de voir comme les dents se gâtent vite de nos jours. Ainsi, tions, mon petit, à trois mois, il avait déjà quatre dents cariées, mon cher !

— C'est comme ma fille, alors. Quand elle fut née, nous lui ouvrimmes la bouche, à cette pauvre enfant...  
 — Mauvaise dentition aussi ?  
 — Elle avait déjà un râtelier.

Champroveau vient d'assister à une catastrophe de chemin de fer. Il est très impressionné et va trouver le chef de gare.  
 — Monsieur, lui dit-il, il est aujourd'hui avéré que c'est toujours le premier wagon d'un train qui est écrasé. Alors, pourquoi ne pas le supprimer ?

Deux parisiens tombent dans une guinguette de campagne, qui n'est pas précisément d'une propreté hollandaise.

— Je crois qu'il est prudent d'essayer nos verres avant de nous en servir.  
 L'autre, jetant un coup d'œil sur le service de table :  
 — Oui... mais avec quoi essuierons-nous d'abord les serviettes ?

Pour aider un camarade qui travaille dans la vigne. — Quand un homme n'attend aucun héritage ou aucun don, il lui sera profitable de lire comment la Fortune a sauvé de ses camarades en aidant à leur bonheur. Pour vous donner du courage nous vous donnons le résultat du 183ème Grand Tirage Mensuel de la Loterie de l'Etat de la Louisiane à la Nouvelle Orléans, Louisiane. Le No. 77,081 a obtenu le premier grand prix de \$75,000. Ce numéro avait été vendu en cinquièmes de \$1.00 chacun. \$15,000 à Frank Noble, de London, Ontario, collectés par la Banque Molson de London, Ont ; un à M. F. M. Searles de Bismark, du Territoire de Dakota collectés par l'intermédiaire de Mrs Mellon, frères, banquiers à Bismark, D. T. ; un à Gecharl Teping, No. 733 rue Market, San Francisco, Cal ; par l'intermédiaire de la Banque Paris Londres et Amérique, San Francisco Cal ; les autres ne sont pas publiés par demande des intéressés. Le No. 17,050 a gagné le second prix de \$25,000 vendu également en parts de \$1.00 chacune. Une (\$5,000) à J. M. Briant de South Witley, Ind, payé à la Banque de Columbia City (Indiana), un autre a été payé à la Banque Nationale Métropolitaine de Cincinnati, O. ; un autre a été vendu en partie à Milwaukee Wis, et le reste ailleurs. Le No. 35,597, a gagné le troisième prix de \$10,000 vendu également en cinquièmes à \$1.00 chaque, un à W. L. Lervis collecté par la Cie d'Express le Southern ; un autre par Wm. G. Widmayer, No 86 marché central ; tous deux de Washinton, D. C. ; un autre par Edward Straub, de Crescent City, Cal ; le reste ailleurs. Les Nos 5,164 et 35,589, ont gagné chacun les deux quatrième prix de \$6,000 ils étaient vendus en parties à Kansas City, Mo. ; à San Francisco, Cal, etc, etc. Le prochain tirage (185ème Grand Mensuel) aura lieu mardi, le 13 octobre 1885, et quiconque achète un billet ou une partie de billet aura la chance de gagner une partie de \$265,500 qui seront distribués, mais si vous désirez des informations adressez vous à monsieur A. Dauphin, Nouvelle Orléans, La, mais ne laissez pas échapper l'opportunité cette fois.